

ment acquis au Prince de Galles, que celui de *Roi de France* ne l'étoit au *Prince Guillaume de Nassau*: les Princes ne perdent jamais la qualité que la naissance leur donne, quoi qu'ils ne possèdent pas leurs Etats; ou ceux de leurs peres; il n'y a que l'iniquité, l'injustice & l'usurpation qui ont osé la disputer: mais c'est trop longtems s'arrêter à vouloir prouver une verité reconnüe dans tous les siecles & par toutes les Nations; les Anglois mêmes n'ont pas fait difficulté de donner au Prince de Galles fils de l'infortuné Charles I. & Oncle de celui dont nous parlons, le titre de *Roi* après la mort de son pere, lors qu'il étoit encore réfugié en France, & que l'usurpateur Cromwel possédoit le Royaume & toute l'authorité souveraine.

IV. Le nouveau Parlement d'Angleterre, composé comme nous l'avons dit, de gens dévouiez au Roi Guillaume, fit l'ouverture de sa scéance le dixième Janvier 1702. Le lendemain le Roi fit à l'Assemblée une Harangue des mieux étudiées pour animer les Anglois contre les François, & les porter à lui fournir les moyens de soutenir les dépenses de la guerre qu'il avoit meditée depuis quatre ans; voici ce discours dans son entier, qui fut aux Anglois & aux autres peuples de l'Europe, ce que fut la pomme de discorde aux trois Déeses de l'antiquité.

*Harangue
du Roi Guil
laume pour
exciter ses
peuples à la
guerre.*

MILORDS ET MESSIEURS.

TE me promets que vous êtes assemblez pleins de la juste apprehension du commun danger de l'Europe, & de ce ressentiment du